INFOLETTRE N°66 | Mars 2024

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLO

L'INFOLETTRE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

MESSAGES DE L'ORDRE

Gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS PARLE

Cliquez ici pour prendre connaissance des plus récentes décisions du CA de l'Ordre.

Lire la suite

RAPPEL IMPORTANT : date limite du 31 mars 2024


Renouvellement d'inscription au Tableau de l'Ordre et
paiement de la cotisation professionnelle pour 2022-2023
Informations importantes

IL VOUS RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS

Renouvellement de l'inscription annuelle au Tableau de l'Ordre et paiement de la cotisation

Les informations relatives au renouvellement de votre inscription et au paiement de la cotisation professionnelle vous ont été transmises par infolettre et sont disponibles sur le site Internet de l'Ordre.

Vous avez **jusqu'au 31 mars 2024** pour procéder au renouvellement d'inscription. Toute demande de renouvellement reçue après la date limite du 31 mars ou jugée incomplète à cette date mènera à une radiation du Tableau de l'Ordre. Des frais de réinscription de 90 $ + taxes s'appliqueront.

Nous vous rappelons également **qu'au plus tard le 31 mars 2024,** vous devrez avoir procédé au paiement complet de la cotisation et des autres frais ou au premier versement, si vous vous êtes prévalu de l'option de paiement en deux versements. Votre second versement sera prélevé automatiquement le 31 mai 2024. **Prenez note qui si vous optez pour un paiement postdaté, afin d'éviter un défaut de paiement, assurez-vous que les fonds soient disponibles à 23 h 59 la veille de la date postdatée choisie, car le montant sera prélevé sur votre carte de crédit à 00 h 00 le jour venu.**

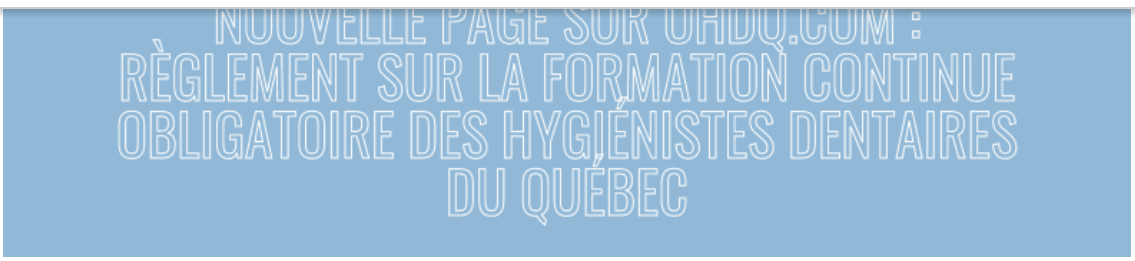
Toute demande de renouvellement d'inscription reçue après la date limite du 31 mars ou jugée incomplète à cette date ou tout paiement ou versement de la cotisation et autres frais dus en date du 31 mars et qui n'aura pas été acquitté mènera à une **radiation du Tableau de l'Ordre.** Dans un tel cas, vous ne pourrez plus utiliser le titre ou les initiales réservées aux hygiénistes dentaires ni exercer la profession d'hygiéniste dentaire au Québec. Toute infraction à cette règle est passible d'une poursuite pénale pour usurpation de titre ou pratique illégale de la profession.



PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 2024-2025

Le comité d'inspection professionnelle (CIP) vous présente son programme de surveillance générale pour l'exercice financier 2024-2025, tel qu'il a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance tenue 22 mars 2024.

En savoir plus



Le nouveau Règlement sur la formation obligatoire continue des hygiénistes dentaires du Québec entre en vigueur le 1er avril 2024. À ce titre, une nouvelle page sur le site de l'ohdq.com est en place pour vous aider.

Elle y recense différents outils : les messages de l'Ordre, une foire aux questions et des vidéos explicatives.
N'hésitez pas à consulter régulièrement cette page pour voir les futurs ajouts.

En savoir plus

D'autre part, nous avons ajouté des dates pour les séminaires relatifs au Règlement :

Dates	Heure	Nombre de places
Jeudi 25 avril 2024	9h-9h50	150
Mardi 30 avril 2024	9h-9h50	150

Pour assister aux séminaires, vous devez vous inscrire sur **Campus HD**. Une attestation avec une heure de formation continue vous sera émise.

Merci de vous inscrire à une seule séance.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour connaître l'actualité de l'OHDQ. **D'autres dates à venir, restez à l'affût de nos futures communications.**



ALERTE ROUGEOLE!



La santé publique suit de près la situation de la rougeole à l'internationale, et bien évidemment au Québec. Des cas de rougeoles ont été confirmés au cours des dernières semaines au Québec et les informations disponibles laissent suspecter qu'une circulation du virus est possiblement présente dans la communauté.

Une campagne de mise à jour de la vaccination contre la rougeole est envisagée, ainsi les différents professionnels seraient appelés à soutenir les établissements dans l'offre de vaccination.

Pour en savoir plus


Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec
SEMAINE NATIONALE DES
HYGIÉNISTES
DENTAIRES
DU 4 AU 10 AVRIL

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLORATEUR

LA REVUE PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

SANTÉ BUCCODENTAIRE ET NUTRITION



IMPACT DES SUCRES ET SUBSTITUTS DU SUCRE SUR LA SANTÉ BUCCODENTAIRE

ALIMENTATION, NUTRITION ET SANTÉ BUCCODENTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES : REVUE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE

EFFET DU RÉGIME ANTI-INFLAMMATOIRE SUR LA GINGIVITE : ESSAI CONTRÔLÉ RANDOMISÉ



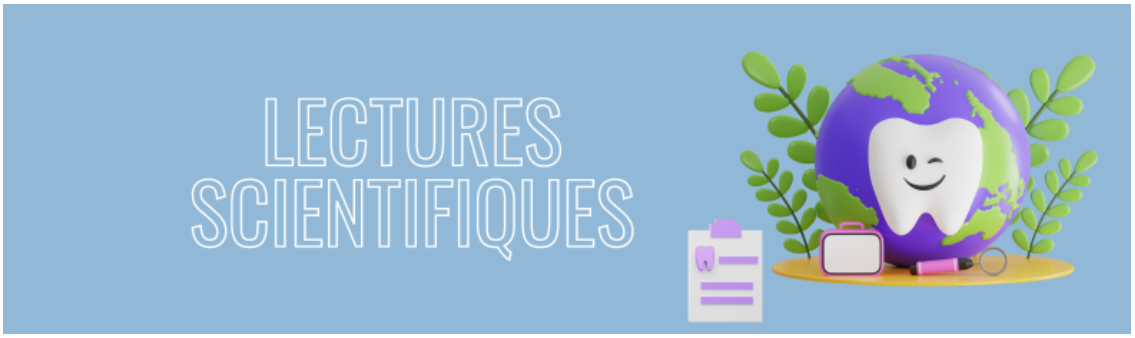
APPEL DE CANDIDATURES



Conseillère principale ou conseiller principal à l'exercice de l'hygiène dentaire

Pour consulter les détails de l'offre, rendez-vous sur notre site.

Date limite pour soumettre votre candidature : le **mardi 9 avril 2024, à midi.**



Nous vous proposons de découvrir ces articles qui présentent un intérêt pour vos connaissances personnelles en matière de santé buccodentaire.

- *Abandon du tabagisme : des services gratuits encore trop peu utilisés (INSPQ)*

Lire la suite

- *Veille scientifique en santé buccodentaire, hiver 2024 (INSPQ)*

Lire la suite



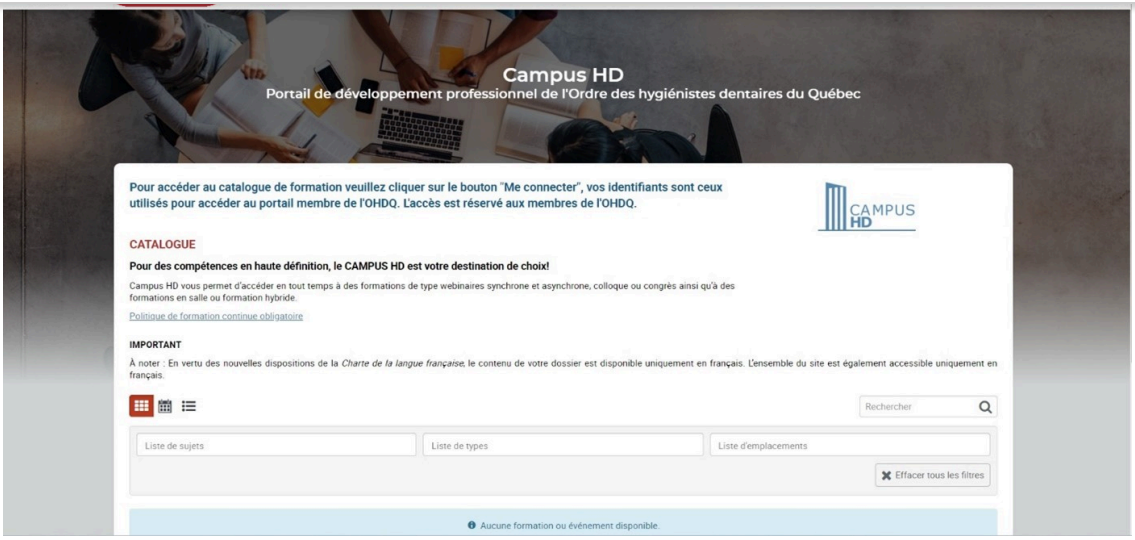




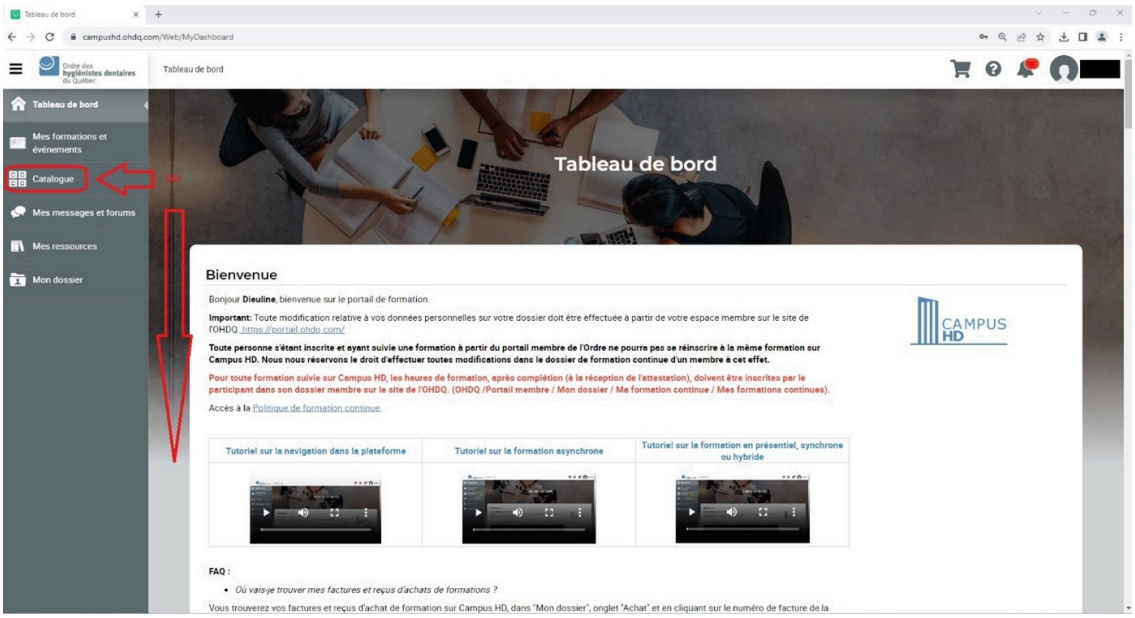
Notre offre de formation est disponible sur Campus HD

TUTORIEL : Comment accéder au catalogue de formation sur Campus HD

Lorsque vous arriverez sur la page d'accueil du site Campus HD, cliquez sur le bouton « *Me connecter* » en haut à gauche de la page et renseignez votre identifiant et mot de passe. Ce sont les mêmes identifiant et mot de passe que pour accéder à votre portail membre sur le site de l'OHDQ.



Vous arriverez alors sur la page de votre Tableau de bord. Si vous descendez sur cette page vous retrouverez les formations auxquelles vous êtes inscrits (si une inscription a déjà été faite) ainsi que le catalogue. Vous pouvez aussi accéder directement au catalogue de formation en cliquant sur l'onglet « *Catalogue* » dans le menu à gauche de la page.



RAPPEL : Afin de maintenir à jour votre dossier de formation continue conformément à la *Politique de formation continue obligatoire*, n'oubliez pas d'inscrire vos heures de formation (y compris les heures de formation faites sur Campus HD), dans votre dossier sur le Portail membre de l'OHDQ, jusqu'au 31 mars 2024 (fin de la période de référence actuelle).

FORMATIONS	DATES
Réanimation Cardiorespiratoire (RCR)	• 13 avril 2024 : Cégep Garneau • 20 avril 2024 : Cégep de Chicoutimi
Formation Code de sécurité 30 – Utilisateurs et responsables de la radioprotection	• 27 avril 2024 • 25 mai 2024 • 15 juin 2024
Le débridement parodontal non chirurgical : les bonnes pratiques (DPNC)	• 11 mai 2024

Et retrouvez l'ensemble de vos webinaires asynchrones sur Campus HD.

Formations récemment ajoutées :

- Appliquer topiquement un agent anesthésiant, anticariogène ou désensibilisant (colloque 2023 de l'OHDQ)
- Évaluer la condition buccodentaire d'une personne (colloque 2023 de l'OHDQ)



Les inscriptions seront possibles via **Campus HD**.



L'Ordre vous souhaite un beau weekend de Pâques. Notez que le siège social sera fermé du **29 mars au 1 avril 2024 inclus**.

Nous vous retrouvons dès le 2 avril, à partir de 8 h 30.

ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC
606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9
Téléphone : 514 284-7639 ou 1 800 361-2996
Télécopieur : 514 284-3147
www.ohdq.com
www.masantemonsourire.com

DROITS D'AUTEUR
Tous les articles, textes, illustrations et photographies publiés sont la propriété de l'OHDQ. Aucune reproduction n'est permise sans l'accord écrit de l'OHDQ.

Avis aux membres : L'Ordre des hygiénistes dentaires, en vertu de sa mission qui consiste à protéger le public, a l'obligation de vous faire parvenir certaines informations dans le cadre de votre profession. Vous avez, de votre côté, l'obligation d'en prendre connaissance. Afin de diminuer l'impact environnemental de l'envoi massif de certaines communications par courrier postal, nous avons choisi d'utiliser le courriel.

La communication n'en demeure pas moins importante et indissociable de l'exercice de la profession. Il est de votre devoir d'en tenir compte. Nous nous efforçons de limiter le plus possible le nombre de ces communications. Nous ne pouvons donc pas retirer votre nom de la liste d'envoi de L'Explo+. Vous pouvez toutefois vous retirer des listes d'envois de messages de sollicitation commerciale, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne anti-pourriel*.

This email was sent to <<Email Address>>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences